Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband
Band: 116 (2018)
Heft: 7-8

Artikel: Le baby-boom en Suisse ou l'apogée de la famille "propre en ordre"
Autor: Duvoisin, Aline
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-949526

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le baby-boom en Suisse ou l'apogée de la famille «propre en ordre»

Le baby-boom a particulièrement marqué les pays occidentaux dans les années 1940 à 1975, mais la recherche a peu étudié les mécanismes qui ont concouru à l'apparition du phénomène, et ceci d'autant plus en Suisse. La sociologue Aline Duvoisin a soutenu fin 2017 une thèse à l'Université de Genève où elle se penche précisément sur le baby-boom en Suisse, mettant notamment en lumière des données intéressantes concernant le parcours des femmes.

Aline Duvoisin

Un baby-boom est une augmentation considérable des naissances, un pic de natalité dont la durée peut être variable. Plusieurs hausses ponctuelles se sont produites dans divers pays occidentaux durant le 20e siècle. Cependant, aucune de ces inflexions ne peut être comparée aux niveaux de fécondité observés durant les années 1940-1975, auxquels «le» baby-boom fait couramment référence.

Davantage de mariages

Ainsi, alors que la fécondité diminuait significativement depuis la fin du 19e siècle et qu'un climat de crainte face à une possible dépopulation avait gagné les sociétés industrielles, les dynamiques reproductives s'inversèrent brutalement dès la fin des années 1930 dans l'ensemble des pays occidentaux (Van Bavel et Reher, 2013). En Suisse, cette inflexion débuta en 1938 et dura 27 ans, soit jusqu'en 1964. Au cours de cette période le nombre moyen d'enfants par femme passa de 1,74 à 2,68, ce qui correspond au maximum observé au 20e siècle, qui n'a dès lors plus été atteint. En outre, cette hausse de la natalité a été accompagnée par une augmentation concomitante de la nuptialité et par un déclin de l'âge au mariage. Autrement dit, les générations à l'origine du baby-boom se sont mariées davantage et plus rapidement que les précédentes, en Suisse comme dans les autres pays.

Toutefois, en raison même de son étendue, la diversité que ce phénomène a pu revêtir n'a été que peu étudiée et le questionnement, pourtant classique en démographie, des différentiels de fécondité a été négligé pour cette période (Van Bavel et Reher, 2013). L'ampleur et l'exceptionnalité qui caractérisent le baby-boom ont en effet concouru à en construire une représentation non nuancée et la recherche demeure lacunaire au sujet des mécanismes socioculturels et socioéconomiques qui ont entouré la genèse de ce phénomène.

Afin de mieux comprendre cette époque particulière et les différentes transformations qui s'y sont jouées, plusieurs recherches internationales se sont concentrées sur les individus acteurs de cette période récentes (e.g. Rusterholz, 2017; Gauvreau et Laplante, 2016a, 2016b; Bonvalet, 2015; Sánchez-Domínguez et Lundgren, 2015; De Luca Barrusse, 2014; Sandström, 2014; Van Bavel, 2014). Dans leur prolongement, ce travail de thèse s'est interrogé sur la diversité des comportements féconds et des trajectoires individuelles qui a caractérisé le baby-boom en Suisse. Pour ce faire, il se base essentiellement sur les données de l'enquête *«Vivre, Leben, Vivere, – Démocratisation de la vieillesse? Progrès et inégalités en Suisse»*[1] et se penche plus particulièrement sur les biographies familiales et professionnelles de 1184 femmes en âge d'avoir des enfants durant cette période (dans les régions de Genève, du Valais central, de Berne, de Bâle et du Tessin). Ces données quantitatives ont en outre été complétées par des entretiens qualitatifs approfondis menés auprès de 25 de ces femmes[2].

Des normes sexuées fortement relayées

Ces femmes, nées entre 1910 et 1941, ont grandi durant l'entre-deux-guerres et en partie la Seconde Guerre mondiale. Or, face aux nombreuses instabilités socioéconomiques et politiques qui ont marqué cette période, l'Europe a été traversée par un fort repli conservateur prenant la forme d'une réaffirmation marquée de l'organisation sexuée de la société, au cœur de laquelle la femme en tant qu'épouse, mère et ménagère exemplaire jouait un rôle de gardienne des mœurs (e.g. Christe et al., 2005; Head-König et Mottu-Weber, 1999; Jobin, 1995). Le rôle domestique féminin et l'incompatibilité entre emploi et maternité, voire entre emploi et mise en couple, qu'il induisait fut alors relayé par une multitude d'acteurs, à tous les niveaux de la société: la famille, l'école, l'Eglise, les mouvements de jeunesse, la culture de masse, les institutions politiques ou encore les législations. Le système de valeurs promulgué dans la société suisse, tant durant la jeunesse des mères des baby-boomers que durant le baby-boom lui-même, a fourni un cadre normatif de référence au sein duquel le mariage occupait une place centrale, à la fois comme réalisation de soi et pour s'assurer un statut social «respectable». Ce contexte normatif a ainsi été propice à la survenue d'un «mariage-boom» lors de la transition à l'âge adulte des générations à l'origine du baby-boom.

Auteure
Aline Duvoisin, est Dre en sociologie, elle a auparavant été assistante à l'Université de Genève, basée au Centre interfacultaire de gérontologie et d'études des vulnérabilités (CIGEV). Dans le cadre de son post-doc, elle est actuellement collaboratrice du Pôle de recherche national LIVES pour le projet Papyrus.

Fécondité «désordonnée»

Les témoignages recueillis dans cette thèse ont en outre montré que les trajectoires déviant du parcours familial standard, à savoir se marier et constituer l'ensemble de sa descendance au sein de cette première union, pouvaient être fermement condamnées sur les plans moral et/ou légal par les institutions qui avaient une visibilité notoire dans l'organisation sociale. Les maternités survenant en dehors d'une union formelle faisaient à ce titre figure d'écart à la norme des plus violemment ressenti. Ces grossesses jugées illégitimes jetaient ainsi l'opprobre sur les familles et les institutions rappelaient avec rigueur qu'un tel chemin n'était pas à suivre. Les mères célibataires étaient placées sous tutelle, leurs enfants leur étaient parfois retirés (Praz et al., 2014; Leuenberger et Seglias, 2009; Heller et al., 2005) et les procédures à suivre pour se faire avorter, dans les cantons où une telle démarche était possible, rappelaient avec dureté que cette grossesse était inconvenante. L'infécondité était donc mieux acceptée que la fécondité «désordonnée» ou, autrement dit, ne pas avoir d'enfant représentait un écart «moins grave» que le non-respect des normes de conjugalité.

Toutefois, l'emprise institutionnelle ne s'assurait pas uniquement que le premier enfant naisse au sein d'une union formelle. Elle exerçait également une influence et un contrôle sur l'intimité des couples mariés. Un nombre important de mères de familles nombreuses ont ainsi assumé des enfants non désirés, ou du moins non planifiés, faute d'information contraceptive efficace ou en raison de positions conservatrices; les tabous sociaux entourant la sexualité étant encore manifestes (Rusterholz, 2017; Burgnard, 2015).

Une diversité de trajectoires individuelles

Le système de valeurs promulgué a donc fourni un cadre normatif de référence qui a transcendé les groupes sociaux mais dans le cadre duquel les trajectoires adultes des cohortes des mères de baby-boomers se sont déroulées de manière diverse. Ainsi, contrairement à ce qu'il pouvait laisser penser, seule une minorité de femmes a constitué des descendances nombreuses en se détournant d'emblée d'une trajectoire professionnelle et plusieurs autres types de parcours ont pu mener à une fécondité élevée: l'exercice d'un emploi qualifié conjugué à une socialisation en milieu rural dans l'enfance ou encore, un faible niveau d'instruction associé à des croyances religieuses marquées. Par ailleurs, n'oublions pas que certaines femmes n'ont pas répondu au parcours standard promulgué par les institutions en restant célibataire ou sans enfant.

L'apparition de parcours pionniers

Malgré la prépondérance du mariage et la normalité qu'il représentait, une pluralité de parcours a donc été empruntée et ce, y compris pour la majorité de celles qui a répondu au parcours familial standard (86 % des femmes de l'échantillon étudié). Parmi ces dernières, la mise en union et/ou les naissances ont bien été des facteurs d'interruption d'activité et réciproquement. Néanmoins, l'interrelation existant entre ces sphères a été plurielle; certaines épouses et mères continuant l'exercice d'une activité, ou retournant sur le marché de l'emploi une fois les enfants plus grands. Une trajectoire familiale normative n'a donc pas systématiquement écarté les femmes du monde du travail.

Les mères des baby-boomers ont peu à peu généralisé la famille à deux enfants et les reprises d'emploi (à temps partiel) en fin de vie féconde. Certaines évoquant l'envie qu'elles ont ressentie de se réaliser en dehors de leur foyer après avoir élevé leurs enfants. Les parcours féminins ont donc été indéniablement dominés par la participation à la sphère domestique (Krüger et Levy, 2001) mais une plus grande perméabilité entre l'activité (à temps partiel) et la famille pouvait se mettre en place, une fois ce «devoir» familial accompli. Sans que ne soit remise en cause la division sexuelle du travail, l'idéal d'épouse au foyer a peu à peu évolué vers un idéal de mère au foyer qui a profondément marqué la Suisse et les Suissesses durant la seconde moitié du 20e siècle (Le Goff, 2005).

A l'instar de ce qui a été démontré dans d'autres pays, comme en France ou au Canada (Bonvalet et al., 2015, 2011), ces cohortes ont été les initiatrices de dynamiques que les générations suivantes ont consolidées et normalisées ensuite, ce qui indique une évolution progressive des comportements plutôt qu'une rupture nette entre la période du baby-boom et la chute de la natalité qui a suivi depuis les années 70. A l'inverse, certaines empreintes du passé sont restées ancrées dans la société actuelle. Ainsi, si la cohabitation lors de la mise en union s'est rapidement répandue en Suisse (Schumacher et al., 2006; Le Goff et al., 2005), aujourd'hui encore seule une minorité de naissances survient hors-mariage[3], la transition à la parentalité constituant encore dans les générations récentes un facteur influant la décision des couples à se marier[4]. Si l'union libre s'est peu à peu développée comme une alternative au mariage dans certains pays comme la France ou les pays scandinaves, en Suisse cette option ne constitue qu'une alternative aux fiançailles (Kellerhals et Widmer, 2012). L'évolution des normes et valeurs familiales dans la société suisse s'est en ce sens davantage portée sur la conjugalité que sur la parentalité au cours du 20e siècle.

Retrouvez toutes les références de cet article sur notre site
www.sage-femme.ch › Actualités

[1] Cette enquête, dirigée par le Pr Michel Oris, a été menée par le Centre interfacultaire de gérontologie et d'études des vulnérabilités de l'Université de Genève en 2011/12, dans la cadre du projet SINERGIA CRSII1_129922/1 et de l'IP 13 du Pôle de recherche national «LIVES – Surmonter la vulnérabilité: perspective du parcours de vie», tous deux financés par le Fonds national suisse de la recherche scientifique.

[2] L'enquête «Comprendre le baby-boom en Suisse: une enquête qualitative» a été menée en 2014/15 par Sylvie Burgnard et financée par le Centre interfacultaire de gérontologie et d'études des vulnérabilités de l'Université de Genève.

[3] La part de naissances hors-mariage en Suisse a augmenté au 21e siècle passant de 13,3 % en 2005 à 22,9 % en 2015. Toutefois, cette part reste bien en deçà des taux observés dans les pays européens (Eurostat, 2017).

[4] En 2013, parmi les personnes de 25 à 34 ans 40,9 % des couples sans enfant étaient mariés et cette proportion augmentait d'autant plus avec la taille de la descendance, s'élevant à 80,1% et 90,9 % pour les couples ayant respectivement un et deux enfants ou plus (Csonka et Mosimann, 2017, p. 18).